

Droits de douane: chronologie du différend commercial entre Berne et Washington

Berne (awp/ats) - Depuis le début de l'année, les droits de douane imposés par le président américain Donald Trump ont représenté une épée de Damoclès au-dessus de l'économie suisse. Voici un aperçu de l'évolution jusqu'à l'accord trouvé vendredi.

20 janvier 2025: Donald Trump prête serment à Washington en tant que 47^e président des Etats-Unis. Grâce à leur présence sur place, les entreprises suisses se sentent bien armées pour faire face à ses projets de taxes douanières. Celles qui produisent elles-mêmes aux Etats-Unis se croient à l'abri. Selon Rahul Sahgal, directeur de la Chambre de commerce Suisse-Etats-Unis, plus de 500 entreprises suisses sont actives aux Etats-Unis. Nombre d'entre elles ont plusieurs filiales dans différents Etats, soit plus de 4000 au total.

2 avril 2025: Dans un discours prononcé dans la roseraie de la Maison Blanche, Donald Trump annonce des droits de douane de 31% sur les exportations suisses. La présidente de la Confédération Karin Keller-Sutter réagit immédiatement sur la plate-forme X: le Conseil fédéral "prend acte" des décisions des Etats-Unis en matière de droits de douane, écrit-elle. Le Conseil fédéral fixera rapidement la suite de la procédure.

9 avril 2025: Les droits de douane américains de 31% sur les produits suisses entrent en vigueur. Les fabricants de montres, l'industrie des machines et le secteur des technologies médicales sont particulièrement touchés. Les produits pharmaceutiques et les exportations d'or de la Suisse sont pour l'instant exemptés.

29 mai 2025: Un tribunal fédéral américain déclare illégaux presque tous les droits de douane imposés par Donald Trump. Cette décision concerne également ceux qui touchent la Suisse. Le gouvernement américain fait immédiatement appel de cette décision.

6 juin 2025: Le département du Trésor des Etats-Unis place la Suisse, ainsi que huit autres pays, sur une liste de surveillance. Ces pays présentent un important excédent commercial. L'administration Trump n'accepte pas de relations commerciales déséquilibrées.

1er août 2025: Donald Trump signe le décret augmentant les droits de douane pour des dizaines de pays. Selon la liste publiée par la Maison Blanche, la Suisse sera taxée à 39%.

5 août 2025: Donald Trump évoque, lors d'un entretien avec la chaîne de télévision américaine CNBC, une conversation téléphonique qu'il a eue récemment avec Karin Keller-Sutter. "J'ai récemment fait quelque chose avec la Suisse. J'ai parlé avec la Première ministre (sic)", dit-il. "Cette femme était sympathique, mais elle ne voulait pas écouter", ajoute le président américain.

6 août 2025: La présidente de la Confédération s'entretient pendant 45 minutes avec le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio à Washington sur les droits de douane. "Nous avons eu un très bon échange", indique-t-elle.

7 août 2025: Les droits de douane américains de 39% sur les produits suisses entrent en vigueur jeudi à 00h01 (06h01 en Suisse). Ces surtaxes auront de sévères répercussions pour l'industrie suisse d'exportation et pour l'emploi en Suisse, avertit le Conseil fédéral.

5 septembre 2025: Le ministre de l'économie Guy Parmelin se rend à Washington pour rencontrer le secrétaire américain au commerce Howard Lutnick. A son retour, il qualifie les discussions de "constructives".

26 septembre 2025: Donald Trump annonce des droits de douane de 100% sur les médicaments, les camions et les meubles produits hors des Etats-Unis.

15-17 octobre 2025: Une délégation suisse emmenée par Guy Parmelin participe à la réunion du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale à Washington. En marge de l'événement, elle s'entretient "à différents niveaux" avec des représentants américains. Le ministre du Trésor Scott Bessent figurait parmi les interlocuteurs.

5 novembre 2025 : Les patrons de six grands groupes suisses participent aux discussions avec Donald Trump à Washington. Ils ont "réaffirmé (leur) conviction qu'un accord commercial bilatéral renforcerait significativement (les)

échanges économiques, au bénéfice des deux pays".

11 novembre 2025: L'agence de presse Bloomberg annonce que la Suisse serait proche de régler son différend commercial avec les Etats-Unis. Un accord, qui réduirait les droits de douane américains sur les produits suisses à 15%, devrait être conclu dans les deux prochaines semaines, selon elle.

13 novembre 2025: Le ministre de l'économie Guy Parmelin se rend une nouvelle fois à Washington pour discuter des droits de douane, notamment avec le représentant américain au commerce Jamieson Greer. Il estime avoir eu un "très bon entretien" avec ses interlocuteurs américains.

14 novembre 2025: Le Conseil fédéral annonce une réduction des droits de douane américains sur les produits suisses de 39% à 15%. Il remercie Donald Trump "pour son engagement constructif". Il salue également la "bonne réunion" de jeudi entre Guy Parmelin et Jamieson Greer.

ats/al